

AXtualités

lettre d'informations de la ville d'Ax

N°4 OCT. 2009



pages 8-9-10
Dossier spécial
Associations
axéennes



SOMMAIRE

3 économie axéenne

- [Les congrès]
- [Bilan d'une saison économique]

4-5 votre vie quotidienne

- [La rentrée des classes]
- [Fleurissement de la ville]

6-7 entre vous et nous

- [Réunion de quartier]
- [Une belle distinction]
- [Le site internet de la ville]
- [Une expérimentation à l'école primaire : le projet DONEP]

11 urbanisme et grands travaux

- [Le PLU]
- [Déviation]

12 brèves

- [Exposition photos]
- [Parcours Santé]

[L'] *édito.*

Cet été et ce début d'automne 2009 ont malheureusement été marqués par de trop nombreuses disparitions qui ont endeuillé notre ville et notre station. Nous avons tous une pensée pour les familles concernées.

Cependant ce fut aussi un bel été pour notre cité. La fréquentation touristique a été globalement élevée et une succession d'événements a participé à faire d'Ax une, sinon la locomotive du tourisme Ariégeois.

Station thermale, Ax l'est encore plus cette année, avec un apport incontestable des Bains du Couloubret qui changent déjà notre image en la modernisant.

Les animations estivales ont été très diversifiées et correspondent mieux à ce qu'attendent les Axéens et les touristes. C'est en partie grâce au travail des différents conseils d'orientation qui, en permettant à tous de s'exprimer, ont su impulser un souffle nouveau sans pour autant détruire ce qui existait. Permettez-moi de remercier tous les bénévoles sans qui la succession ininterrompue d'événements n'aurait pu avoir lieu. J'en veux pour preuve les magnifiques fêtes européennes, qui ont constitué le moment fort de l'été convivial, sympathique et partagé entre axéens, résidents et touristes.

Pendant ce temps l'équipe municipale a continué son travail. L'élaboration du Plan local d'urbanisme est en bonne voie ; le combat pour imposer un nouveau règlement plus conforme à l'histoire et à la tradition d'ouverture d'Ax va commencer. Les travaux sur les chaussées illustrent notre volonté de faire les choses à fond pour éviter d'avoir à les refaire. Les espaces traités le sont globalement et laissent des rues dignes de ce nom même si le rythme de réfection peut sembler lent à certains.

Tous les autres projets sont en cours, fermeture du boulo-drome, aire camping-car, réhabilitation du presbytère, abris propreté, parcours santé, site internet... et nous préparons d'ores et déjà 2010.

Mon souhait pour les mois à venir ? Que nous puissions réfléchir à comment mieux vivre ensemble, dans le respect d'autrui. Je veux parler de tous ces petits détails qui nous font tour à tour gâcher la vie des autres pour améliorer la notre. Les déchets déposés en dehors des containers, les stationnements abusifs et parfois dangereux, les encombrants jetés en bord de route alors qu'un service de ramassage est mis en place et qu'il est gratuit. Le rôle des gardes municipaux n'est pas toujours facile ; gardons à l'esprit qu'ils sont là pour faire respecter un minimum de règles qui nous permettent de bien vivre ensemble.

Enfin un dernier événement a marqué notre cité. La république a honoré Augustin Bonrepaux et ce n'est que justice ; en conclusion je voudrais donc le féliciter en votre nom à tous et lui dire que sans lui Ax ne serait pas ce qu'elle est. André Malraux disait « Un homme n'est pas ce qu'il dit mais ce qu'il fait. »



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros



Rédaction Service Communication :
Alice Richebon et les élus de chaque pôle



Conception graphique :
Place Publique



Crédit Photos :
S.G., DIRSO-SIRT, Ariège news, Savasem



Impression :
Alticoncept



[LE BEL ÉTÉ DU TOURISME AXÉEN]

Cet été, la crise économique et ses conséquences sur le budget des ménages n'ont pas découragé les touristes. C'est l'un des constats que les professionnels axéens du tourisme dressent au sortir de la saison estivale. Si la fréquentation des mois de juin et juillet a été globalement satisfaisante, celle d'août affiche d'ores et déjà de bons résultats.

Au delà des chiffres, il convient néanmoins de s'arrêter sur une tendance révélatrice d'un contexte plus global, marqué par la morosité ambiante : la réservation de dernière minute et le court séjour (deux à quatre jours) se généralisent. De plus, même si les commerçants s'avouent plutôt satisfaits de leur saison, la consommation reste mesurée et n'est pas à la hauteur de la fréquentation constatée. A ce titre, les activités familiales peu coûteuses tirent leur épingle du jeu. Au chapitre statistiques, celles de l'Office du tourisme des Vallées d'Ax (OTVA) font apparaître une persistance de la baisse constante des demandes de renseignements relatives aux cures thermales.

En matière d'hébergement, le plein air est en progression, les hôtels réalisant dans l'ensemble un bon bilan lié au phénomène de dernière minute évoqué plus haut. Signalons malheureusement que la fermeture d'un établissement avant l'été a peut-être eu pour conséquence un report de clientèle. La centrale de réservation quant à elle, affiche un résultat globalement satisfaisant, en baisse de 3% en juillet mais en hausse de 7% en juin et de 14,5 en août*.

Concrètement, ce dynamisme général s'est traduit par une forte activité de l'OTVA, qui n'a pas chômé pour accueillir, conseiller et informer les touristes. L'office enregistre pourtant un nombre de visites constant (conséquence, peut-être, d'une clientèle plus locale ?)

Dans un contexte touristique national qui témoigne d'une certaine désaffection de la part des visiteurs étrangers, l'Espagne

et l'Allemagne battent leur record de fréquentation des 3 dernières saisons, et la Grande Bretagne, annoncée en net recul sur le territoire français (-20%), ne connaît chez nous qu'un léger repli (-0.8% à l'Office de tourisme).

La diversité de l'offre proposée, la communication et une météo, particulièrement clémente cet été, ont sans doute favorisé la fréquentation des infrastructures de plein air (tennis, piscine, mini-golf, installations du plateau de Bonascre, camping, etc.)... sans toutefois, et c'est presque une surprise, faire renoncer aux joies du thermoludisme ! Malgré la chaleur, les Bains du Couloubret reconnaissent une très bonne fréquentation pour une saison estivale (2 300 entrées en juin, 6 500 en juillet et plus de 11 000 en août !).

Autre aspect, l'accueil, pour la seconde année consécutive de Ludovia. L'Université d'été du multimédia ludo-éducatif, organisée par le Conseil général, pèse également dans les bons résultats enregistrés. Les personnels de l'office de tourisme, en charge de la logistique et présents tout au long des trois journées de congrès, ont ainsi géré l'accueil de 485 participants dont 266 ont été hébergés dans 17 structures des vallées d'Ax, pour un total de 543 nuitées.

** Tous les chiffres sont issus de l'observatoire du tourisme élaboré par l'Office du tourisme des Vallées d'Ax, à partir des chiffres et réactions communiqués par les différents prestataires de la vallée.*

Les bilans mensuels et saisonniers de l'observatoire sont à votre disposition sur simple demande.

[BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS]

- **Christophe Martin** – restaurant MI CASA – rue de l'horloge
- **David Mirouze** – Sandwicherie Pizzeria – Place du Breilh
- **Franck Besdouets** – quincaillerie – rue François Mansard
- **Sonia Trincard** – Optique – rue de l'horloge

Par ailleurs, le conseil municipal d'Ax-les-Thermes et l'association des commerçants et artisans axéens tiennent à remercier M. Rastouil, M. Menendez et M. Baudouin de leur dévouement pour le commerce axéen en leur souhaitant une bonne continuation dans leurs projets respectifs.

Tourisme d'affaires à Ax-les-Thermes

5 événements du type congrès, dans le complexe du Casino :

Depuis le 15 juin 2006, date à laquelle ont pris fin les travaux du casino d'Ax les Thermes, l'Office de tourisme a organisé dans ce complexe divers événements dans le cadre du tourisme d'affaires pour un chiffre d'affaires de 330 000 € de retombées directes. On décompte 19 journées d'accueil au total.

Cinq événements du type congrès ont ainsi eu lieu dans le complexe du Casino :

Du 15 au 17 juin 2006 : Congrès National de l'AP AJH
- 350 participants
- 720 nuitées sur 8 structures d'hébergement
- 940 repas
- Chiffre d'affaire de 83 464 €
(57% sur les services et 43% sur l'hébergement).

Du 26 au 28 octobre 2006 : Congrès de l'A N E M
- 307 nuitées réservées sur 10 hébergements de la vallée,
- Chiffre d'affaire de 75 198 €
(72% sur les services et 28% sur l'hébergement)

Du 26 au 28 mars 2008 : Congrès ASCOMED (rencontre annuelle des médecins de l'éducation nationale)
- 156 nuitées
- Chiffre d'affaire de 9 962 € (services et hébergement)

Du 26 au 29 août 2008 : Universités d'été de LUDOVIA
- 400 participants
- 470 nuitées réservées dans 9 structures d'hébergement
- CA 74 583 €
(64% sur les services et 36% sur les hébergements)

Du 25 au 28 août 2009 : Universités d'été de LUDOVIA
- 500 participants
- 543 nuitées réservées dans 17 structures d'hébergement.
- Chiffre d'affaire de 78 512 €
(59% sur les services et 41% sur les hébergements).

Deux autres organisations plus modestes, du type séminaires, se sont déroulées dans des hôtels d'Ax les Thermes :

Du 23 au 26 janvier 2007 (prolongation de séjour jusqu'au 29) : séminaire scientifique du CERFACS
- 31 participants
- 150 nuitées
- Chiffre d'affaire de 5 991 €

Du 2 au 3 février 2009 : Séminaire Sté SOPRECO
- 7 personnes
- 1 nuit, 1 journée de séminaire, 1 activité.
- Chiffre d'affaire de 1404 €

[RENTRÉE SCOLAIRE]

Cette année, 374 enfants ont repris le chemin de l'école ou du collège d'Ax : 58 sont scolarisés à l'école maternelle, 110 à l'école primaire et 206 au collège.



A l'école maternelle les élèves sont répartis dans 3 classes et encadrés par 5 instituteurs :

Très Petite section/petite section : 20 élèves, Mme ROUZAUD, M. CARPENTIER

Moyenne section : 19 élèves, Mme NAVARRO, M. CARPENTIER.

Moyenne section /grande section : 19 élèves, Mme SILVA.

A l'école primaire, ce sont 7 professeurs qui accueillent les élèves, avec 5 classes (les classes de CM1 et CM2 ont 2 professeurs chacune):

CP : 18 élèves, Mme PLE.

CE1 : 20 élèves, Mme LACAZE.

CE2 : 27 élèves, Mme JOUCLA.

CM1 : 25 élèves, Mmes CAZORLA et RIPOLL.

CM2 : 20 élèves, MM. SEGURA et CARPENTIER.

Au collège une équipe de 40 personnes (pour l'enseignement, l'administration et l'entretien) prend en charge les élèves, dont 19 professeurs (parmi lesquels 6 travaillent à cheval sur d'autres établissements). Motivée et active, l'équipe pédagogique fait tout pour inscrire les élèves dans une dynamique de réussite et leur permettre de réaliser leur(s) projet(s) personnel(s).

Sur les 206 collégiens d'Ax, 149 sont demi-pensionnaires, 43 internes et 14 externes.

Le collège d'Ax accueille 3 sections sportives : Ski alpin (11 élèves), Ski de fond (8 élèves) et Snowboard (7 élèves). Ces sportifs ont d'ailleurs eu de bons résultats lors de la saison dernière : les snowboarders sont Champions Académiques et Champions de France du classement par établissement, la section Ski Nordique est Vice championne Académique sur le classement Excellence et celle de Ski Alpin est Vice Championne Académique du classement par établissement.

Bravo !

[GOUDRONNAGE ET TRAVAUX DIVERS 2009]

La campagne de goudronnage prévue pour l'exercice 2009 avance bon train : Petches, Bonascre, Orval, Parking du Barri du Bain, En Castel et Rue du Martinet au Pont Noir ont déjà été re-goudronnés. Restent à terminer Le Bosquet et le Chemin du Christ où c'est en cours de réalisation.

De nombreux travaux ont été effectués sur la commune :

- Rue du Martinet-RN 20 : Réfection du réseau pluvial suite aux forts orages de cet été et aux inondations qui en ont découlé.

- Avenue Adolphe Authié : Reprise des parkings du Monument aux Morts au Bellevue avec réfection des trottoirs.

- Chemin du Christ : réalisation d'un mur de soutènement, minage du rocher.

- Petches : effacement des caniveaux, extension de l'éclairage public.

- Ecole Primaire : Mises en conformité réalisés, création de WC handicapés sur les sanitaires du rez-de-chaussée.

Il est à noter que quand la commune entreprend des travaux de goudronnages, les particuliers peuvent faire appel aux entreprises présentes sur le site afin de les faire intervenir chez eux à leurs frais.



[FLEURISSEMENT DE LA VILLE]

La première impression ressentie par un visiteur lorsqu'il découvre une ville ou un village reste ancrée dans sa mémoire.



Nous nous devons d'offrir un visage accueillant aux touristes et curistes ainsi qu'à nous-mêmes, Axéens. Le fleurissement s'intègre aujourd'hui dans une démarche plus globale d'aménagement. Il participe à la construction de l'image d'une commune. Vivre au cœur d'un environ-

nement agréable contribue à créer une ambiance propice aux échanges et la convivialité. C'est pourquoi l'embellissement du cadre de vie doit constituer une priorité pour chacun de nous : il fait appel à une mobilisation collective aussi bien des élus que des particuliers.

Nous remercions vivement tous ceux qui y participent et souhaitons qu'ils soient toujours plus nombreux à contribuer à rendre notre ville encore plus accueillante.

Grippe A(H1N1)

Informé, protégé, servi.

La Mairie est prête : elle s'organise pour affronter la pandémie grippale et assurer la continuité des services auprès des Axéens. Les élus et les techniciens des services municipaux ont assisté à des stages et réunions en préfecture pour élaborer «le plan de continuité des activités», afin de maintenir les services indispensables à la gestion communale en cas de crise.

Les encombrants

Un petit rappel :

Il suffit de téléphoner à la mairie (05 61 64 20 21) avant le samedi midi ... pour que dès le lundi matin le personnel qualifié enlève vos encombrants (lits, meubles, matelas, sommiers, gros appareils ménagers etc...) que vous aurez simplement posés devant votre logement. Plus besoin de les amener vous même dans les espaces de propreté de la ville ! Elle est pas belle la ville !!!!!



Le site internet de la ville

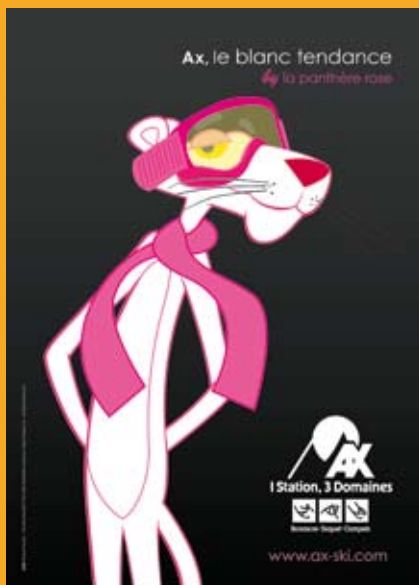
Ca y est la création du site internet de la commune d'Ax-les-Thermes est lancée. Après avoir rédigé le cahier des charges nous venons de consulter une dizaine de cabinets. Nous attendons leurs réponses.

L'objectif du site est de créer un outil de communication et d'information pour la population. Le site exposera les actualités municipales, dressera la présentation des différents services de la Mairie, la description des actions en cours, offrira la possibilité d'accéder en ligne à Ax'tualité et à d'autres supports d'information, fournira des renseignements relatifs aux associations, etc. Il permettra aussi de recueillir le point de vue des habitants et donc de promouvoir la concertation et le dialogue entre élus et usagers.

Ce sera également un outil de promotion de la ville afin d'attirer touristes et porteurs de projets en vue de son développement économique.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement.

En exclusivité pour vous: la nouvelle égérie de la station Ax les 3 domaines



[LÉGION D'HONNEUR] AUGUSTIN BONREPAUX DÉCORÉ PAR MARTIN MALVY



L'émotion était palpable dans la salle du café-musique, en ce jeudi soir de septembre. Augustin Bonrepaux recevait les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur des mains de Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, et compagnon de route politique depuis de très nombreuses années. Quelque 200 personnes assistaient à la cérémonie, « des amis » que le premier adjoint au maire d'Ax-les-Thermes avait tenu à convier pour l'occasion, des élus de la commune, de la vallée, du département, des anonymes aussi, nombreux, dont Augustin Bonrepaux aime s'entourer.

Loin des flashes des journalistes, non invités pour l'occasion, Didier Migaud, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale et Martin Malvy ont tour à tour évoqué le parcours exemplaire du président du Conseil Général. Non sans humour, ils ont brossé le portrait d'un homme au caractère bien trempé et aux convictions humanistes chevillées au corps.

Puis est venue l'heure des cadeaux (pour Jeanine Bonrepaux également, que son époux avait tenu à remercier au préalable pour sa patience et sa compréhension), du buffet... et des chansons ! Didier Migaud avait prévenu : « la montagne et ses traditions sont des éléments fondateurs chez Augustin Bonrepaux ».

Cette soirée a aussi donné lieu à une réunion publique où un cours de fiscalité a été délivré par l'ancien ministre du budget, le Président de la commission des finances et Augustin Bonrepaux lui-même. C'est le style Bonrepaux une petite fête c'est bien mais il faut redevenir sérieux très vite, c'est comme ça qu'on l'aime !

A son tour, comme l'a fait le maire lors de son intervention l'équipe municipale tient à saluer l'heureux récipiendaire.

Félicitations Augustin !

[RÉUNION DE QUARTIER] VOS ÉLUS VIENNENT À VOTRE RENCONTRE !

Parce qu'il lui importe beaucoup d'être au plus proche de vous afin de toujours mieux cerner vos aspirations, le conseil municipal vous rend visite dans vos rues, pour la deuxième fois.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 novembre à partir de 9h30 dans les rues du centre ville. Cette visite sera suivie d'un apéritif convivial à la mairie d'Ax-les-Thermes.

[PROJET]

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES EN ÉCOLE PRIMAIRE DANS LES VALLÉES D'AX

Le projet D.O.N.E.P., initié par la Chaire de l'UNESCO de l'université d'Andorre, a vu le jour en Europe et plus précisément sur trois territoires, l'Espagne, l'Andorre et la France. Il a pu être mis en place grâce à la collaboration de l'université d'Andorre, de l'université Polytechnique de Catalogne en Espagne et de l'université Toulouse Capitole en France.



Pour ce projet, les communes d'Ax-les-Thermes et d'Aston ont été choisies afin de participer à cette expérimentation unique dans le premier degré.

La base de ce dispositif repose sur l'introduction de nouvelles technologies dans les classes primaires de ces deux communes et plus spécialement dans les classes de CE2, CM1 et CM2.

Ce projet se déroulera sur trois années. La première année (2009-2010) les classes de CE2 d'Ax-les-Thermes et d'Aston seront équipées d'ordinateurs (un ordinateur de dix pouces pour chaque élève et un ordinateur 15 pouces pour l'enseignant(e)), d'un tableau blanc interactif et d'une armoire de rangement. L'année suivante (2010-2011), les classes équipées l'année précédente garderont leur matériel en classe de CM1 et

les classes de CE2 seront à leur tour pourvues du même équipement. Enfin, la troisième année (2011-2012), les anciens élèves de CM1 conserveront le matériel acheté en 2009, les élèves intégrant le CM1 utiliseront le matériel de l'année précédente et les nouveaux arrivants de CE2 seront équipés à leur tour.

L'équipement utilisé ainsi que la mise en place du projet demandent un besoin de financement important tout au long de l'expérimentation. Pour cette première année, le matériel des classes de CE2 d'Ax-les-Thermes et d'Aston est financé par la Communauté des Communes des Vallées d'Ax.

L'introduction de nouveaux outils numériques, dans les classes, se fera crescendo. Trois approches d'intégration animeront le projet durant trois années. Pour les classes de CE2, une

approche d'intégration partielle de l'outil numérique sera adoptée. Pour les classes de CM1, l'outil numérique sera intégré aux pratiques enseignantes et à l'apprentissage de façon complémentaire. Enfin, la dernière année (les classes de CM2), l'outil numérique sera implanté quasiment totalement dans la vie de classe.

Le projet est tourné vers la mise en place d'un protocole souple, où une logique de co-construction chemin faisant, entre les différents acteurs, est au centre du dispositif.

Une place importante est accordée au travail collaboratif : membres de l'université et enseignants travaillent conjointement à la construction et à la mise en place de ce projet.

Aucun résultat quantitatif ni qualitatif prédéfini n'est attendu ; les principaux objectifs du dispositif étant l'accompagnement aux changements et la conduite d'un projet innovant réussi, c'est-à-dire introduisant l'outil numérique, pas à pas, en répondant, à la fois, aux attentes institutionnelles, aux attentes des enseignants et des élèves des classes concernées, ainsi qu'au développement local des territoires.

La commune d'Orlu, quand à elle, dépend du dispositif « Écoles Numériques Rurales », mis en place et financé en partie par le Ministère de l'éducation nationale.

[LES ASSOCIATIONS AXÉENNES]

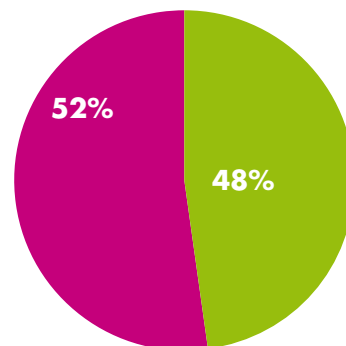
Vous pouvez retrouver la liste et les contacts des associations présentes sur notre territoire dans le guide des associations d'Ax-les-Thermes édité par Ax-animation ou sur www.ax-animation.com

ZOOM SUR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION AUX ASSOCIATIONS

(source : panel de 17 associations - dossier demande de subvention 2008/2009)

Nombre total d'adhérents : 1104 personnes réparties sur 17 associations.

Adhérents axéens
Adhérents des Vallées d'Ax ou autres



La commune : un soutien incontournable des associations

Les élus de la commune d'Ax-les-Thermes ont toujours reconnu le travail et l'importance des associations.

C'est pourquoi chaque année la Mairie leur attribue des subventions, afin d'aider au maintien et au développement des nombreuses activités qu'elles proposent.

Toutefois, l'attribution de ces subventions n'est pas reconductible chaque année. Elle fait l'objet d'un dossier de demande, qui doit être dûment rempli par chaque président d'association et qui requiert de nombreuses pièces à fournir (*Bilan comptable -budget réalisé-, Budget prévisionnel, Courrier de demande de subvention, Compte rendu de la dernière Assemblée Générale, Photocopie de la déclaration en préfecture en cas de modification ou de création-, R.I.B original*).

Lorsque tous les dossiers de demande de subventions sont complets, une commission d'élus les examine et les propose au vote du conseil municipal.

L'attribution d'une somme n'est pas toujours égale au montant demandé par

l'association. Elle varie selon quelques critères : le nombre d'adhérents et leur provenance, le montant de la cotisation, le budget, les difficultés et surtout les projets en cours ou à venir.

Mais le soutien de la commune aux associations ne s'arrête pas là :

1. Mise à disposition gracieuse des locaux suivants (sauf assurances) avec les services qui en découlent (entretien, ménage, chauffage, électricité) :

- Tennis Couverts et Parc d'Espagne,
- Boulodrome, terrains de pétanque
- Au casino : Salle de spectacle et salle café musique du casino
- Salle des jeunes
- à la Mairie : salle de conférence, 2 salles polyvalentes, un dojo
- Enfontange : Gymnase et salles Ancienne DDE
- Nouveaux locaux de St Udaut
- Maison de la pêche (création dans le parc du teich)

2. La participation des services techniques et des techniciens d'Ax-Animation pour les événements.

La commune d'Ax-les-Thermes n'est pas le seul partenaire des associations, et heureusement !

Conscientes de la richesse associative du territoire et de la provenance géographique des adhérents, certaines communes voisines soutiennent elles aussi un grand nombre d'associations.

La Communauté de Communes des Vallées d'Ax apporte elle aussi un soutien important mais, dans l'impossibilité d'aider tout le monde, les élus intercommunaux ont priorisé les actions suivantes : Sociales, Educatives et Culturelles en direction des jeunes et des personnes âgées des Vallées d'Ax, et les manifestations contribuant à valoriser l'image culturelle et économique du territoire des Vallées d'Ax.

LES CHIFFRES

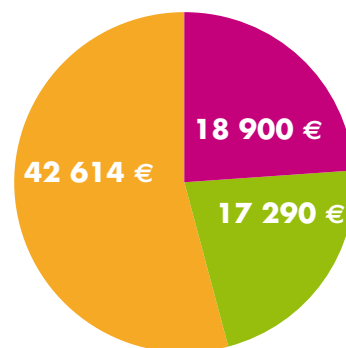
En 2009, la commune d'Ax-les-Thermes a inscrit un montant de subventions ou de cotisations de 78 804 € à son budget, ainsi que 200 000 € à allouer à Ax-Animation (voir ci-dessous).

La répartition (hors Ax animation) :

Culture et Loisirs : 3ème âge, scrabble, jeunes, jumelage, saveurs, créatelier

Sport : pêche, chasse, boule lyonnaise, pétanque, judo, Ax-gym, Tennis Club, LM danse, Hand ball, Karaté club, Boxe, vélo, LJCG

Développement, services et autres : office du tourisme, parents d'élèves, fond social logement, fourrière, chats libres, commerçants, Personnel communal, maison du curiste, aspad, andes, ancien combattants, pompiers (événement 150ème anniversaire)



Ax Animation – Retour sur la saison 2008/2009

Nous voici à la fin de la saison 2008/ 2009, saison riche en évènements culturels, festifs ou sportifs. Retour sur les moments forts !

1. Festival de l'oxygène pour les oreilles : 15 jours de concerts non stop, 28 groupes - 2692 spectateurs

2. Festival du film d'aventure – Nous travaillons avec l'association Explos à la mise en place technique de cet évènement qui a réuni cette année de nombreux spectateurs sur 3 jours au mois de juin.

3. Spectacles de Grands Chemins en Vallées d'Ax : cette 11ème édition a été un succès tant au niveau du public que des spectacles accueillis. Soucieux d'évaluer l'impact de ce festival, nous avons demandé à l'Agence Départementale du Tourisme de réaliser une étude de ses retombées.

4. Nous participons également activement au **Festival des saveurs** : dossier de financement, coordination et organisation de l'évènement. Nous avons un emploi mutualisé avec cette association.

En dehors de ces 4 évènements majeurs, nous proposons aussi :

- **des moments festifs :** Fêt'Ax (2 jours de fêtes en juin), fêtes européennes (2 jours de fêtes en partenariat avec le comité de Jumelage : stands de dégustation, bals, feux d'artifices) 14 juillet, fête de Petches, fête de Bonascre...

- **des moments culturels :**

- théâtre de rue : Théâtre Group, Utopium Theatre,
- théâtre classique : Cie parenthèse, Le Cid,
- spectacles pour enfants : Vent de sable, An bosca, Chergui Theatre,
- soirée conte avec Pierre Flory,
- cirque : Cirque du Cambodge,

- musique classique : Orchestre de Brastislava, concerts d'orgue, de guitare classique, opéra,
- chanson : reprises de Brassens, années Yéyé ...

- **des moments sportifs :** Course des 3 villages, Challenge des Vallées d'Ax, Master de pétanque, Trophée des jeunes sportifs (à venir).

- **un RDV associatif :** le forum des associations – nous sommes en contact toute l'année avec les nombreuses associations.

Ax Animation s'occupe également de la programmation et de la gestion du Ciném'ax, classé art et essai – Cette année nous avons accueilli un peu plus de 10 000 spectateurs.

Nous travaillons en lien avec les scolaires sur de nombreuses opérations : école et collège au cinéma, carnaval, printemps des poètes, festival des saveurs.

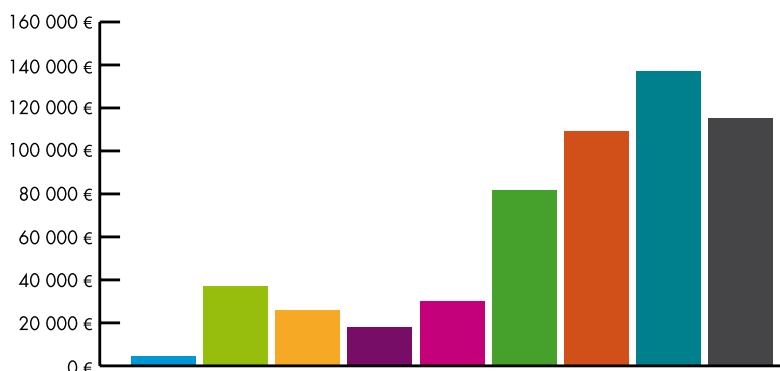
COMMENT TOUT CELA EST-IL FINANÇÉ ?

Pour les manifestations sportives et festives, le financement vient principalement de la Mairie d'Ax. La commune verse une subvention annuelle de 200 000 €.

Pour les évènements et les moments culturels, nous obtenons des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax et de la Mairie d'ax les Thermes.

Voici la répartition des charges d'Ax-Animation

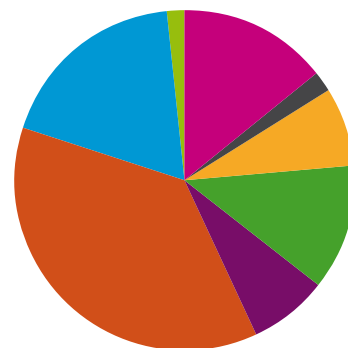
Animation Bonascre : **4 398 €**
Fêtes : **36 887 €**
Culture : **25 638 €**
Animation Ax : **17 875 €**
Cinéma : **29 960 €**
Fonctionnement : **81 564 €**
Salaires et charges : **108 971 €**
Grands Chemins : **136 915 €**
Oxygène : **115 147 €**



La part de financement Mairie/ autres financeurs pour les évènements culturels :

Mairie d'Ax : **39 000 €**
CCVA : **5 000 €**
DRAC : **20 000 €**
Conseil général : **33 000 €**

Conseil régional : **20 000 €**
Recettes : **100 000 €**
Casino : **50 000 €**
CNC : **4 000 €**



Trophée des Jeunes Sportifs

La diversité sportive d'Ax-les-Thermes n'est plus à prouver, notamment grâce à nos nombreuses associations sportives : nos jeunes Axéens peuvent par ce biais s'initier à de nombreuses disciplines proposées, dans lesquelles ils peuvent progresser par la suite à leur guise. La municipalité a souhaité récompenser les jeunes sportifs qui ont porté les couleurs de notre ville dans différentes compétitions (Départementales, Régionales ou Nationales).

Un courrier a donc été envoyé au Président et membres du Bureau de chaque association, les invitant à désigner un garçon et une fille qu'ils souhaitent mettre en avant pour leurs résultats sportifs lors de la saison 2008/2009.

Les récompenses seront remises le Dimanche 22 Novembre à partir de 16h dans la salle du Casino.

Nous vous invitons tous à venir applaudir nos champions.

Forum des Associations 2009

La 7^{ème} édition du Forum des associations Axéennes s'est déroulée le 6 septembre dernier. Toute la journée fut dédiée à la découverte des activités des



Associations d'Ax et à la préparation d'une année de loisirs. Sur les 37 associations que nous comptons, 26 étaient présentes et ont organisé de nombreuses démonstrations et animations.

Vous pouvez toutes les retrouver sur le guide des associations,

disponible à l'Office de Tourisme des Vallées d'Ax, à Ax Animation ou sur son site internet : www.ax-animation.com

Nous vous rappelons qu'Ax Animation est là, tout au long de l'année pour soutenir vos projets associatifs : conseils, soutien à l'organisation de manifestations, mise à disposition de matériel...

La fête des bénévoles

La 2^{ème} édition de la fête des bénévoles arrive à grand pas.

Ce moment de détente partagé, organisée à l'initiative du Maire d'Ax-les-Thermes, nous permet à tous de rendre hommage aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année dans les différentes associations. Rendez-vous donc le Vendredi 20 novembre pour une soirée en leur honneur.

Focus 2 associations

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Qui êtes vous ? :

Nous sommes une association Loi 1901 qui a pour mission de rassembler l'ensemble des commerçants et des artisans de la ville d'Ax les Thermes.

Nous sommes tous bénévoles et le nombre de nos adhérents varie selon les années entre 30 et 50 personnes.

Que faites-vous ? :

Notre but est de créer de l'animation dans notre ville autour des commerces, avec pour objectif de dynamiser les ventes et développer nos chiffres d'affaires. Plus la ville est animée, plus le commerce est dynamique, plus nos entreprises ont la possibilité d'investir et d'embaucher. Nous souhaitons aussi donner une image sympathique et joyeuse de notre ville.

Nos opérations s'inscrivent toutes dans l'état d'esprit d'une ville touristique et commerçante.

A qui cette association est-elle ouverte ?

Cette association est ouverte à tous les commerçants et artisans qui le désirent et qui souhaitent s'investir dans leur ville. Il s'agit d'une démarche active de leur part. Chacun est libre de contacter un membre du Bureau pour adhérer et participer à nos opérations.

Ce qui fonctionne et ce qu'il faut améliorer ?

Le point le plus positif est l'énergie déployée par les commerçants les plus actifs.

Le point à améliorer est la communication entre l'association et le reste des commerçants par manque de temps et de moyens. Nous travaillons à améliorer ce point !

Votre plus grande satisfaction ?

Outre le plaisir personnel que l'on prend à mener ces opérations, ce sont tous les retours très positifs des touristes et des axéens ayant participé à nos événements. Cela

nous donne encore plus d'envie et d'énergie pour continuer.

Votre plus grande frustration ?

De ne pas être plus nombreux pour donner encore plus d'ampleur et d'échos à ce que nous mettons en place.

VTT

L'association Vélo en Vallées d'Ax (VVAX) est toute nouvelle. Un mot sur sa création ?

Oui nous venons de créer l'association VVAX pour promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes, ici dans nos vallées. Elle est présidée par Pascal Falco et nous comptons à ce jour une vingtaine d'adhérents.

Que proposez-vous comme activités vélo ?

Des sorties encadrées par un moniteur Cycliste qui va vous communiquer l'envie de pratiquer le vélo, que ce soit à VTT, à vélo de route...

Au niveau de l'école de VTT plusieurs dates ont déjà été programmées et pour l'instant un groupe de 4/5 enfants est constitué.

Au niveau du vélo de route les choses se mettent en place également avec un programme à développer et à définir. Des sorties sont programmées.

Il est bien-sûr encore temps de s'inscrire ?

Tout à fait ! Notre objectif est d'augmenter le nombre d'adhérents afin de pouvoir faire des groupes différents et d'augmenter la fréquence de sorties.

Le club vous propose plusieurs options d'inscription ; n'hésitez pas à contacter le président qui vous informera des dates de sorties.

Le PLU

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui vous a été présenté lors de la réunion publique de février 2009, a été définitivement adopté par le vote du Conseil municipal en date du 02 septembre 2009.

Ainsi une étape importante et primordiale du PLU, organisée autour de trois points déclinés à l'échelle du territoire et de la commune: (économie et équipements; fonctionnement urbain et stationnement; accueil des nouvelles populations et patrimoine) va induire la phase suivante du PLU: le zonage et le règlement.

C'est ce zonage et ce règlement par zones qui vont conditionner les nouvelles demandes de permis de construire.

La commission «urbanisme» travaille sur ce sujet.

[LA DÉVIATION]

Vous êtes nombreux à vous poser des questions au sujet de la déviation de notre cité.



Voici les dernières nouvelles, parues dans la lettre d'information N°2 juillet 2009 du STID (Service maîtrise d'ouvrage des routes nationales):

« Avec la fin des dernières opérations de minage pour l'aménagement de la future « estacade » au lieu dit Cap del Roc, c'est toute la partie terrassement proprement dit qui est aujourd'hui terminée. Les travaux du pont en passa-

ge supérieur de la route de Bonascre débutent ce mois-ci pour une durée d'un an ».

A cette occasion, une circulation alternée sera mise en place. Toutefois afin de ne pas perturber le trafic durant la saison de ski, la circulation sera rétablie normalement du 01 décembre 2009 au 31 mars 2010.

Les deux ouvrages d'art (pont du Narjar et estacade) seront réalisés à partir de fin 2009.

La mise en service de la déviation est prévue en 2011 si toutefois les crédits nécessaires à son achèvement sont débloqués.

L'état a sollicité les collectivités (notamment la région et le département) à hauteur de 12 millions d'€ étant dans l'incapacité d'assumer seul la fin des travaux qu'il a commencé, qui étaient financés au contrat de plan 2000-2006 et qui devaient être achevés en 2007. Compte tenu des réformes du financement des collectivités, il est peu probable que celles-ci puissent intervenir pour suppléer la défaillance de l'état.



PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX RN20 - déviation d'Ax-les-Thermes - 06/09

2009												2010												2011											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Fin des terrassements																																			
												Ouvrages d'art																							
																								Chaussées											
																								Equipements											
																								Mise en service											

Source : Lettre d'information N°2 juillet 2009 - RN20 déviation d'Ax-les-Thermes

[BRÈVES]

Parcours santé

Ça y est, le parcours santé est enfin lancé !

Une fois les autorisations obtenues, la Mairie a tout de suite commencé à préparer le terrain.

Ce parcours santé sportif, praticable toute l'année, sera implanté le long de l'Ariège : réalisé en boucle depuis le square d'Encastel, en longeant la rivière en rive gauche il rejoindra le camping du Malazéou, puis le terrain de sports en passant par l'île sur l'Ariège, à proximité des pontons de pêche accessibles aux personnes handicapées. Le parcours mesure environ 2 kilomètres. Tout le long seront disposés différents agrès, accessibles à tous, du non sportif au sportif moyen, ainsi que différents panneaux présentant les exercices à effectuer selon une logique sportive (plots d'équilibre, haies à sauter, poutres permettant de s'échauffer, s'étirer ...).

Nous espérons terminer l'aménagement du parcours d'ici fin octobre début novembre.

A vos baskets pour le découvrir !



Ce parcours santé a coûté environ 20 000 euros ; 50% ont été assumés par des subventions provenant de l'Etat, de la Région et du Département et 50%, autofinancés par la Mairie.

Un beau projet pour les résidents de l'EPAHD de l'hôpital Saint Louis

M. Latour Roger a été sollicité par l'animatrice de l'EPAHD pour réaliser une exposition photos dans l'hôpital à partir des fêtes de Noël.

Il possède une grande collection qui permet de voyager à travers le temps, depuis les années 1900 : villages du canton d'Ax, métiers, débuts du ski, construction des barrages, changements architecturaux...

Cette exposition, préparée avec un petit groupe lors d'un atelier, permettra aux résidents de se projeter dans leur passé, dans des lieux qu'ils ont bien connus et où ils ont vécu, à travers des œuvres auxquelles ils ont participé dans leur vie active...

L'exposition ouverte à tous au 1er étage tourne l'EPAHD du côté de la vie sociale, permettant échanges et rencontres.

Nous vous attendons nombreux.

Des défibrillateurs pour votre santé

La commune d'Ax les Thermes, pour améliorer la sécurité de ses habitants, va dans un premier temps installer deux défibrillateurs automatiques :

- 1 à Bonascre, devant l'office du Tourisme,
 - 1 à Ax les Thermes devant la Mairie.
- Les appareils dans leurs boîtiers chauffants avec alarme seront à la disposition pour tout accident cardiaque.

Le personnel communal a été formé en premiers secours et nous allons mettre en place une sensibilisation à la population pour l'utilisation du Défibrillateur Automatique Externe (D.A.E.) courant premier trimestre 2010.

Dernier délai ! Colis et fêtes de Noël

Afin de participer au repas de fin d'année qui aura lieu **le vendredi 18 décembre à partir de 12h** au casino, à l'issue duquel vous sera remis le colis de Noël. N'oubliez pas de vous faire inscrire.

Ce repas se substitue au bon inclus dans le colis de Noël, il sera offert à toutes personnes ayant fait la demande auprès du service et entrant dans les critères ci-dessous :

- être domicilié(e) sur la commune d'Ax les Thermes
- être âgé(e) de 70 ans au moins
- être non imposable.

Vous devez vous faire inscrire au secrétariat de la Mairie (service CCAS) muni de votre avis de non imposition 2008 avant le 15/11

ETAT CIVIL

Naissances

Aucune naissance durant cette période

Mariages

- DURAND Stéphanie et PHILIP Pierre, Alain le 04 juillet 2009
- SICRE Stéphanie, Suzanne, Louise et DENJEAN Patrice, Pierre, Philippe le 18 juillet 2009
- KRAHE Birgit et ROUX Christian, Henri, Marcel, le 26 septembre 2009

Décès

- GABOURIAUD Philippe le 22 mai 2009
- BOUSCAILLOU Denis le 23 mai 2009
- GALY Denise, Marie veuve RODRIGUEZ le 14 juillet 2009
- GALY Jean-Philippe Francis le 20 juillet 2009
- ESTIBAL René, Isidore le 05 août 2009
- DOMENECH Antoine, Alphonse le 09 août 2009

- SICRE Marcel, René le 20 août 2009
- GIMET Pierrette veuve FRAISSE le 03 septembre 2009
- QUILLIEN Patrick, Alain, Charles le 25 septembre 2009
- MITJANA Henri-Jean le 26 septembre 2009
- SICRE Julien, François le 05 octobre 2009
- PAGÈS Josette Amélie veuve BLAZY le 15 octobre 2009